



BUDGET 2022 - PRÉSENTATION

Les membres du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine sont fiers de vous présenter le budget 2022. Comme vous le savez, plusieurs dossiers débutés en 2019 et 2020 ont été retardés en raison de la pandémie. Malgré cela, notre organisation a su faire preuve d'une grande rigueur pour relever les défis financiers, humains et organisationnels posés par la pandémie tout en poursuivant la réalisation des mandats confiés.

En 2022, le conseil municipal souhaite mettre l'accent sur la poursuite des principaux dossiers commencés telles la réfection des infrastructures du secteur Douville, la desserte en égout pluvial du Domaine du Lac Huron et la réfection de l'aqueduc dans le secteur de la montée du 4^e Rang et le 4^e Rang. À cela s'ajoutent de nouveaux projets tels la construction d'un centre communautaire et un nouveau développement résidentiel. Nous avons beaucoup de projets et nous devons déposer des demandes d'aide financière pour nous aider à les réaliser à des coûts abordables pour nos citoyens. Nous procéderons également en 2022 à la vidange des étangs aérés de l'usine de traitement des eaux de Sainte-Madeleine et de Sainte-Marie-Madeleine. Ce sera la première fois depuis la construction de cette usine, soit depuis 1997, que les étangs aérés seront vidangés. Des coûts estimés à près d'un million de dollars financés par règlement d'emprunt sont prévus pour cette vidange.

Ce dépôt de budget 2022 coïncide avec l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation qui prévaudra pour les années 2022, 2023 et 2024.

Tel que mentionné lors de la séance du conseil municipal du 6 décembre dernier, le nouveau rôle d'évaluation augmente les assiettes d'application des taux de la taxe foncière générale comme suit :

- Taux de base : 21,04 %
- Taux 6 logements et plus : 12,93 %
- Taux terrain vague non desservi : 14,79 %
- Taux non résidentiel : 12,77 %
- Taux agricole : 15,27 %

Nous sommes tout de même choqués, car la date de référence du marché pour établir le nouveau rôle triennal est le 1^{er} juillet 2020 alors que la flambée des évaluations de propriété s'est poursuivie en 2021 et semble vouloir se stabiliser à la hausse pour 2022.

Le total de l'assiette imposable de la municipalité passe donc de 481 689 200 \$ à 571 797 464 \$ ce qui constitue une augmentation de 18,71 %.

Bien que nous souhaitons réduire la facture de taxation, vous comprendrez que nous ne pouvons malheureusement pas contrer complètement cette augmentation de la valeur de vos propriétés. Certes, si vous êtes vendeur, cette nouvelle est bonne pour vous, mais si ce n'est pas le cas, votre valeur de propriété sera plus élevée et votre compte de taxes également d'autant plus que les gens du secteur des rues Palardy et Berger verront également apparaître la taxe relative au règlement d'emprunt souscrit pour les travaux exécutés en 2019-2020 et 2021.

Ce sera le cas pour les comptes de taxes, mais également pour les frais que devra payer la municipalité en 2022, car le coût des matériaux et des travaux explosent également.



Votre conseil municipal a donc travaillé pour minimiser l'impact de ces nouvelles données avec lesquelles il doit conjuguer.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons que nous réduisons le taux de taxation général de 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le taux de taxe pour la catégorie des immeubles agricoles a également été réduit de 0.02 \$ du 100 \$ d'évaluation. Par application de la loi, le taux pour les terrains vagues desservis a été réduit de 0.04 \$ du 100 \$ d'évaluation alors que le taux pour les immeubles non résidentiels est demeuré inchangé à 1.02 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Non seulement cet exercice permettra de maintenir la compétitivité fiscale des taux de notre municipalité, mais il nous permettra de poursuivre l'amélioration des différentes infrastructures et de travailler à vous offrir un meilleur environnement. De plus, ce budget prévoit la création d'une réserve pour les élections municipales 2025, tel que le prévoit le projet de loi 49 entré en vigueur le 5 novembre 2021.

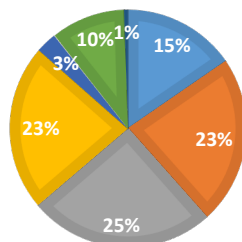
BUDGET 2022

La Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine adopte donc un budget 2022 prévoyant des revenus de 4 772 373 \$. Ce budget n'utilise pas les surplus accumulés de la Municipalité et n'inclut pas non plus les revenus et les dépenses anticipées et financées par des règlements d'emprunt, des demandes de subventions diverses et les revenus prévisibles de la TECQ 2019-2023. Ces projets seront ajoutés au fur et à mesure que nous aurons les confirmations des financements et des aides financières.

REVENUS		DÉPENSES	
Taxes	2 755 764 \$	Administration générale	661 395 \$
Tarification	995 718 \$	Sécurité publique	982 347 \$
Taxation autres	18 484 \$	Transport routier	1 086 233 \$
Services rendus	366 919 \$	Hygiène du milieu	973 780 \$
Imposition de droits	231 600 \$	Santé et bien-être	1 500 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	Urbanisme	120 721 \$
Autres revenus d'intérêts	55 000 \$	Loisirs et culture	435 723 \$
Autres revenus	43 000 \$	Frais de financement	19 544 \$
Transferts de droits	37 411 \$	Financement des emprunts	60 500 \$
Entente partage et autres	248 477 \$	Immobilisations à même le budget courant	430 630 \$
TOTAL DES REVENUS :	4 772 373 \$	TOTAL DES DÉPENSES :	4 772 373 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES

- Administration générale
- Sécurité publique
- Transport routier
- Hygiène du milieu
- Urbanisme
- Loisirs et culture
- Frais de financement





Activités d'investissements 2022-2023-2024 – Plan triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine est fort chargé. Ce programme inclut un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Municipalité veut poursuivre et terminer au cours des 3 prochaines années.

Ce programme comprend des travaux d'amélioration du réseau routier. Il comprend également des travaux de drainage du secteur du Domaine-du-Lac-Huron, des travaux dans le secteur Douville, le remplacement de la conduite du 4^e Rang et de la montée du 4^e Rang, la réalisation d'un plan d'intervention sur les rues et infrastructures de la municipalité, la mise à jour des stations de pompage, le nettoyage de fossés et de ponceaux, le remplacement de l'autopompe du service d'incendie, la réparation de la caserne et la construction d'un centre communautaire. Ces projets seront les principaux dossiers auxquels se consacrera le conseil pour les trois prochaines années.

	2022	2023	2024
ADMINISTRATION			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	784 600 \$	609 600 \$	9 600 \$
TRANSPORT	285 000 \$		
HYGIÈNE DU MILIEU	2 459 089 \$	3 950 000 \$	3 000 000 \$
AMÉNAGEMENT & URBANISME		80 000 \$	110 000 \$
LOISIRS & CULTURE	2 069 000 \$	2 300 000 \$	
TOTAL:	5 597 689 \$	6 399 600 \$	3 119 600 \$

À ces travaux s'ajoutent les travaux prévus au budget et considérés comme de l'entretien plus usuel des infrastructures de la municipalité.

Nous sommes donc heureux du travail accompli pour l'établissement de ce premier budget. Je remercie mes collègues du conseil, les membres de l'équipe municipale pour les efforts déployés depuis l'élection pour pouvoir adopter le budget ce 20 décembre 2021.

Ginette Gauvin, mairesse